

Toujours plus d'écoliers

BIENNE En dix ans, la Ville a accueilli 16% d'enfants supplémentaires dans ses écoles. Par conséquent, le manque d'infrastructures adéquates et d'enseignants se fait criant.

PAR JULIE GAUDIO

A la veille de partir en vacances de fin d'année, les enfants de l'école du Geisried, à Bienne, peuvent se réjouir de locaux nouvellement assainis. La directrice des Travaux publics, de l'énergie et de l'environnement, Lena Frank (Les Verts), et celle de la Formation, de la culture et du sport, Glenda Gonzalez Bassi (PSR), célèbrent en effet cet après-midi la fin des travaux. L'occasion de faire le point avec elles sur l'état des projets de rénovations scolaires, et sur l'évolution du nombre d'élèves à Bienne.

A ce propos, Glenda Gonzalez Bassi révèle qu'une nette augmentation a été constatée ces dernières années. «Entre 2011 et 2021, la Ville de Bienne a accueilli 860 élèves en plus. Nous avons, cette année, 6065 enfants dans les classes biennoises (écoles enfantines et secondaires)», détaille-t-elle. Parmi eux, les écoliers francophones représentent environ 45-46% du nombre total, soit un peu plus que la proportion de Romands dans toute la population biennoise (43%). «Nous pensons que, ces dernières années, davantage de familles romandes avec plusieurs enfants se sont installées à Bienne», commente la conseillère municipale chargée de la Formation.

Du provisoire qui dure

Malgré la hausse de ces dix dernières années, la Ville a remarqué que moins d'élèves ont été accueillis en 2020 (6053), par rapport à 2019 (6090). «Le Covid a peut-être entraîné davantage de personnes en télétravail, et moins de déplacements vers les centres urbains», analyse Glenda Gonzalez Bassi. Mais l'augmentation du nombre d'élèves est bel et bien là et



Des écoles biennoises doivent être assainies rapidement. L'an dernier, celle de la Plänke, en centre-ville, a connu d'importants travaux. ARCHIVES

se traduit, sans surprise, dans la configuration des classes. «En 10 ans, plus de 40 ont dû être créées. Celles d'école enfantine restent plus petites que celles du secondaire», révèle la conseillère municipale socialiste. Or, cela soulève deux défis: le recrutement des enseignants et la disponibilité des locaux. Pour le premier point, Glenda Gonzalez Bassi ne cache pas ses préoccupations. «Nous manquons cruellement d'enseignants, surtout chez les Alémaniques. Chaque été, nous devons activement relancer les recrutements», admet-elle. La gestion des locaux demeure un autre «facteur de stress» à la

direction de la Formation, de la culture et du sport. «Faute d'infrastructures suffisantes, des classes sont installées dans des containers. Le besoin en salles de gymnastique ne suit pas car de telles installations ne sont pas possibles dans des lieux provisoires», relate Glenda Gonzalez Bassi. «Mais ces solutions ne sont pas pérennes. Il y a un besoin urgent de nouvelles infrastructures, en sachant qu'il faut au moins 10 ans pour construire une nouvelle école.» Son vœu pourrait bientôt être exaucé avec la construction d'un nouveau complexe scolaire dans le quartier de la Champagne. «Le projet doit en-

core être discuté au Conseil municipal, donc je ne peux pas donner de précisions sur les coûts», affirme d'emblée Lena Frank. Et de poursuivre: «Nous prévoyons de soumettre le dossier au Conseil de ville en janvier-février prochain, pour une votation populaire en mai 2022.»

Bientôt une nouvelle école

Consciente des besoins urgents dans ce domaine, la conseillère municipale en charge des Travaux publics promet que l'école de la Champagne sera «grande», compte tenu «de l'évolution démographique dans le quartier». Une fois

construit, le complexe pourrait permettre de déplacer des classes le temps de travaux nécessaires dans les autres entités scolaires.

Après l'assainissement de l'école Dufour, ceux du site des Tilleuls et du collège des Platanes figurent dans le plan d'investissement 2023-2025 de la Ville de Bienne. La construction d'un nouveau bâtiment pour l'école des Prés est «actuellement en phase de planification», glisse Lena Frank, sans donner davantage de détails. Outre l'école du Geisried, celles de la Plänke, du Sahligut et le collège du Châtelet ont récemment été assainies.

EN
BREF

TSCHUGG Un nouveau CEO à la clinique



La clinique Bethesda à Tschugg, spécialisée dans les maladies neurologiques, a désigné son nouveau CEO. Le 1er août 2022, **Philipp Banz** (photo, LDD) remplacera Urs Schenker. Située dans le Seeland, la clinique soigne des patients épileptiques et atteints de la maladie de Parkinson. Environ 320 collaborateurs travaillent dans une infrastructure avec 90 lits, pour les patients stationnaires et ambulatoires. **C-JGA**

NIDAU Bientôt une armoire à livres

Lors de sa séance d'hier, le Conseil municipal de Nidau a approuvé un crédit additionnel de 15 000 francs pour la construction d'une armoire à livres par une entreprise locale. La cérémonie d'inauguration du nouveau meuble, situé à la Mittelstrasse, est prévue pour le printemps prochain. L'armoire sera gérée par le groupement d'intérêts «Offene Bücherschrank Mittelstrasse», ainsi que par des bénévoles. **C-JGA**

Un nouveau terrain pour la Ville

BIENNE Le Conseil de ville a donné son accord pour l'achat d'une surface coûtant plus de 12 millions de francs. Les citoyens devront se prononcer.

Pour la dernière session du Conseil de ville millésime 2021, les parlementaires ont eu droit à un petit concert proposé par des musiciens du Théâtre Orchestre Bienne Soleure (TOBS). Une nouvelle élue a ensuite été intronisée au sein du Conseil de ville. Il s'agit de Lea Daum, qui remplace Gianna Strobel du côté des jeunes socialistes.

Première affaire à passer devant le Parlement: l'échange de terrains entre la Ville de Bienne et le canton de Berne, dans la zone est de l'agglomération. Les différentes transactions aboutissent au retour de près de 10 000 m² dans le patrimoine foncier de la commune. Les conseillers de ville ont, à l'unanimité, accepté un montant de 3,8 millions comprenant un crédit d'engagement de 2,14 millions de francs pour l'acquisition des

terrains et les coûts liés aux contrats. Les parlementaires se sont ensuite prononcés sur une affaire du même ordre. Comme l'annonce le rapport du Conseil municipal, la Ville a «l'occasion unique d'acquérir l'une des dernières grandes parcelles constructible supérieure à 12 000 m²». Le terrain tant convoité par les autorités biennoises se situe à la rue Henri-Dunant, à l'entrée de la zone industrielle et de la zone d'activité des Champs-de-Boujean.

Casser la tirelire

Mais l'acquisition d'une telle surface demande de casser la tirelire. Il faudrait donc sortir plus de 12 millions de francs des comptes municipaux pour acquérir le précieux. Cette transaction a également été approuvée à la presque unanimité. L'af-

faire devra encore passer par la case votation populaire en février prochain, compte tenu de l'importance du montant engagé.

Moins de béton mais plus de fourrures ensuite avec les contrats de prestations pour trois organismes s'occupant d'animaux. En 2018, la Ville de Bienne avait conclu, pour la première, de tels engagements avec la Société de protection des animaux Bienne-Seeland-Jura bernois, l'Association du parc zoologique de Bienne et la Fondation Colonie des Cygnes. Il était question, hier soir, de renouveler les contrats pour quatre années supplémentaires, ceux-ci arrivant à échéance le 31 décembre prochain. Sans grands débats, et la quasi-unanimité une nouvelle fois, les représentants du peuple ont accepté de déboursier plus d'un million de francs au



Les parlementaires ont siégé au Palais des Congrès hier soir. ARCHIVES

total, 360 000 francs pour la SPA, 480 000 francs pour le parc zoologique et 324 000 francs pour la Colonie des Cygnes. Différents dossiers ont ensuite été traités pour cette dernière séance du Conseil de ville. Il a été question d'une «mobilité individuelle biennoise qui respecte l'Accord de Paris», défendue par des élus de Passe-

relle, des Verts, des Verts libéraux et du PS. Les parlementaires souhaitent notamment que la Ville de Bienne encourage la circulation piétonne et cycliste et adopte des objectifs précis pour réduire le nombre de voitures sur le territoire municipal. Ces deux demandes ont été adoptées sous forme de motions. **JEB**